



33570

COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt et un, le quatre février, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CIBARD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AMOREAU Pascal, Maire

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri, BLONDET Nicolas, DELPY Fabien, PIMBERT Éric, BOEDENEUVE Virgil.

Ouverture de la séance : 18h30

A la demande des conseillers municipaux, la séance s'est déroulée à huis clos.

Confirmation de l'approbation du précédent Compte Rendu (envoyé par mail) :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le précédent compte rendu.

Présentation des documents signés par Monsieur le Maire :

Date	Destinataire(s) du courrier	Objet du courrier
31/12/2020	M. LAVILLE Pascal	Acceptation du PC 033 386 18 F0001-M01
05/01/2021	Ecole du Sacré Cœur	Réponse négative à la demande de participation financière de la commune à l'école privée du Sacré Cœur
09/12/2020	AXA assurance	Lettre de confirmation de résiliation des contrats.
10/12/2020	MMA assurance	Devis nouveaux contrats d'assurances
17/12/2020	Mr BARBARIN Bruno Electricité générale	Devis installation d'une ligne pour branchement du défibrillateur
17/12/2020	Aquicardia	Devis acquisition d'un défibrillateur en pack extérieur

Délibération 01-2021 - Contrat d'assurance, incapacité de travail :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a demandé une proposition d'assurance à CNP Assurances, pour la couverture des risques incapacités du personnel. La prime annuelle afférente à ce contrat inclut les frais de gestion.

Le texte de cette proposition est soumis aux conseillers auxquels il est demandé de souscrire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents ou représentés,

DECIDE :

- De souscrire au contrat assurance du personnel proposé par CNP Assurances pour une durée d'une année ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce contrat.

Délibération 02-2021 – Autorisant le maire à engager, liquidité et mandater les dépenses d'investissements (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que trois factures d'investissement sont à régler avant le vote du budget. Les factures sont :

- Frais d'étude :

- | | |
|---|------------------------------------|
| • Relevés de fissures de l'église (QCS Service) : | 660,00 € (chapitre 20, compte 203) |
| • Architecte du Patrimoine Mr MOGENDORF | 5 458,38 € |
| • Ingénierie du bâtiment (ID Bâtiment) | 3 322,49 € |

- Mise en conformité des bâtiments ERP :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| • Installation d'un défibrillateur (Aquicardia) | 1 781,59 € (chapitre 21, compte 2131) |
| • Installation ligne électrique (BARBARIN) | 447,60 € (chapitre 21, compte 2131) |

Total : 11 670,06 €

Ces dépenses d'investissement, restant dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (144 846,23 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à régler ces factures qui seront inscrites au budget 2021.

Divers :

Compte Administratif 2020 :

Mr Wilfried PETIT (secrétaire) présente à titre d'information le Compte Administratif 2020 au Conseil Municipal.

Normalisation des adresses de la communes (adressage) :

Suite au rendez-vous avec Mme Amélie HOEL (Responsable Commercial de la Poste), Mr Patrick DUGRAND (Responsable de la commission voirie) fait part au Conseil Municipal l'intérêt d'envisager pour cette année le projet d'adressage. Cet adressage est fait pour faciliter la localisation de nos habitations, pour les services d'urgence, les livraisons ainsi que pour la mise en place de la fibre optique.

Après avoir entendu l'exposé de Mr Patrick DUGRAND, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter les services de La Poste sur la logistique d'aide à la dénomination et à la numérotation des voies.

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés décide de donner son accord et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :

Mr Lucien BESSOU (délégué à la commission d'urbanisme de la CDC du Grand Saint-Emilionnais) présente au Conseil Municipal le déroulement de la réunion faite avec Mr BECHEAU Philippe (Vice-président de la CDC) et Mme BARGE Valérie (Directrice Générale Adjointe, Aménagement du Territoire).

Contrat de prestations de service par l'entreprise AVI-CONSEIL :

Lors de la réunion du Conseil Municipal précédent, le Conseil avait demandé à Monsieur le Maire un peu plus de précision concernant l'article 8 du contrat.

Monsieur le Maire présente le nouveau contrat de prestation de service modifié et plus précis établie par l'entreprise AVI-CONSEIL.

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés décide de donner son accord et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

SDEEG – Défense Extérieure contre l'Incendie (DEI) :

Mr GARACH Henri présente un compte rendu au Conseil Municipal de la réunion faite avec le SDEEG concernant la Défense Extérieure contre l'Incendie.

Clôture de la séance : 19h55